Publié sur www.creuse.fr le 16/11/2026

Envoyé en préfecture le 16/11/2026
Reçu en préfecture le 16/11/2026
Publié le
ID : 023-222309627-20261106-CP2026202-DE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE LA CREUSE

DÉLIBÉRATION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

SÉANCE DU 6 NOVEMBRE 2026

DELIBERATION N°CP2026-11/9/19 DOSSIER N°7702	CONTRAT DEPARTEMENTAL DE PREVENTION ET PROTECTION DE L'ENFANCE 2025-2027 - AVENANT 2026

Etaient présents :
Eric BODEAU, Marie-Christine BUNLON, Delphine CHARTRAIN, Lucette CHENIER, Laurence CHEVREUX, Catherine DEFEMME, Hélène FAIVRE, Franck FOULON, Thierry GAILLARD, Mary-Line GEOFFRE, Catherine GRAVERON, Marinette JOUANNETAUD, Bertrand LABAR, Jean-Luc LEGER, Jean-Jacques LOZACH, Guy MARSALEIX, Valéry MARTIN, Patrice MORANCAIS, Renée NICOUX, Isabelle PENICAUD, Jérémie SAUTY, Nicolas SIMONNET, Marie-Thérèse VIALLE

Avai(en)t donné pouvoir :
Philippe BAYOL à Lucette CHENIER
Thierry BOURGUIGNON à Isabelle PENICAUD
Laurent DAULNY à Hélène FAIVRE
Patrice FILLOUX à Jean-Luc LEGER
Marie-France GALBRUN à Renée NICOUX
Hélène PILAT à Guy MARSALEIX
Valérie SIMONET à Patrice MORANCAIS

ORIGINE : *Direction Générale des Services/Pôle Cohésion Sociale/Direction Enfance-Famille-Jeunesse*

RAPPORTEUR : Mme Laurence CHEVREUX

OBJET : CONTRAT DEPARTEMENTAL DE PREVENTION ET PROTECTION DE L'ENFANCE 2025-2027 - AVENANT 2026

♦♦♦♦♦♦♦♦

La COMMISSION PERMANENTE du CONSEIL DÉPARTEMENTAL

VU l'article L3211-2 du Code général des collectivités territoriales ;
VU la délibération n° CD2021-07/1/7 du Conseil Départemental du 1er juillet 2021 portant délégation de compétence à la Commission Permanente ;
VU la délibération n°CP2025-09/9/48 de la Commission permanente du 25 septembre 2025 approuvant le contrat 2025-2027 conclu entre l'État, l'Agence Régionale de Santé et le Conseil départemental de la Creuse prévoyant un ensemble d'actions structurées autour des objectifs fixés au niveau national ;
VU le budget de l'exercice ;

Publié sur www.creuse.fr le 16/11/2026

Envoyé en préfecture le 16/11/2026
Reçu en préfecture le 16/11/2026
Publié le
ID : 023-222309627-20261106-CP2026202-DE

VU le rapport CP2026-11/9/19 de Madame la Présidente du Conseil Départemental,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

Décide :

- d'approuver l'avenant n°1, pour l'année 2026, au Contrat départemental de prévention et de protection de l'enfance 2025/2027 ainsi que ses annexes joints à la présente délibération ;

- d'autoriser Madame La Présidente ou son représentant à signer l'avenant n°1, pour l'année 2026, au contrat départemental pour la prévention et la protection de l'enfance 2025/2027 avec l'État et l'ARS.

Adopté : 30 pour - 0 contre - 0 abstention(s)

La Présidente du Conseil
Départemental de la Creuse
Valérie SIMONET

Valerie SIMONET
Présidente du Conseil
Départemental
16 nov. 2026